

Politique Environnementale

Stratégie globale 2009-2011

Pour préserver la planète et la qualité de la destination « Nièvre en Bourgogne », l'Agence de Développement Touristique de la Nièvre s'engage à améliorer en continu sa démarche environnementale.

Les orientations de la politique environnementale de l'ADT se déploient sur 4 champs d'intervention :

Les orientations de l'ADT sur ses activités propres :

*Respecter réglementation environnementale en vigueur,
Limiter nos émissions polluantes, notre consommation de matières premières et
notre consommation d'énergie*

Les orientations en direction de nos fournisseurs et sous-traitants :

*Les sensibiliser à adapter leurs fonctionnements et leurs actions dans le respect de
l'Environnement*

Les orientations en direction des vacanciers :

*Les sensibiliser à préserver les espaces naturels de la Nièvre en limitant leurs
impacts environnementaux au cours de leurs séjours*

Les orientations en direction des opérateurs touristiques de la Nièvre :

*Les sensibiliser à respecter la réglementation environnementale en vigueur,
à réduire les impacts environnementaux générés par leurs activités et
à transmettre leurs expériences et savoir-faire environnementaux.*

Cette stratégie globale est traduite en OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX annuels.



Jean-Louis BALLERET
Président



Laurence VINCENT
Directrice